

AUPLATA MINING GROUP (AMG)

Société anonyme

2 rue de l'Industrie

97354 REMIRE MONTJOLY

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

RSM Paris

5-7 rue des Italiens

75009 Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

AUPLATA MINING GROUP (AMG)

Société anonyme

2 rue de l'Industrie

97354 REMIRE MONTJOLY

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société AUPLATA MINING GROUP (AMG)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvés par l'assemblée générale.

Impossibilité de mettre en œuvre nos diligences sur les conventions règlementées

Compte tenu d'une communication tardive des comptes annuels, du rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et d'autres éléments juridiques, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, et notamment de vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues..

Paris et Balma, le 1^{er} octobre 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Deloitte & Associés



Stéphane Marie

Stéphane MARIE

Fabien MATHIEU